



AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE (PPVE)

Projet d'extension du périmètre du camping « La baie de Douarnenez » POUILLAN-SUR-MER

Une Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) relative au projet d'extension du périmètre du camping « La baie de Douarnenez » route de Douarnenez 30 rue Luc Robet POUILLAN-SUR MER est organisée en application des dispositions des articles L.123-19 et suivants du Code de l'environnement, il est procédé à une participation du public par voie électronique concernant le projet suivant :

1. Informations générales

Objet de la consultation :

→ Elle a pour objet de porter à la connaissance du public le projet d'une extension du camping de la Baie de Douarnenez à POUILLAN-SUR-MER.

Maître d'ouvrage :

→ SAS LA BAIE DE DOUARNENEZ route de Douarnenez 30 rue Luc Robet 29100 POUILLAN-SUR-MER

Autorité compétente :

→ L'autorité compétente pour définir les modalités de cette participation du public puis approuver l'extension du **camping de la Baie de Douarnenez** est la Mairie de Poullan-Sur-Mer 29100 POUILLAN-SUR-MER Tél : 02 98 74 03 92

Cadre réglementaire :

→ Consultation organisée conformément aux articles L.123-19 et suivants du Code de l'environnement.

2. Cadre règlementaire

« La présente participation du public par voie électronique est organisée en application des articles L.123-19 et R.123-46-1 du code de l'environnement. Elle concerne un projet soumis à évaluation environnementale n'ayant pas à faire l'objet d'une enquête publique, la durée de participation ne pouvant être inférieure à 30 jours. Le dossier mis à disposition comporte les mêmes pièces que celles prévues pour une enquête publique (articles L.123-12 et R.123-8 du code de l'environnement).

3. Présentation du projet

Description du projet :

→ Le projet a pour objet la réalisation d'une extension du camping de la Baie de Douarnenez qui se situe dans le Paysage de coteaux et vallon ouvert sur la mer, ou prairies agricoles, hameaux dispersés et haies bocagères composent une trame rurale forte. Son environnement semi-boisé favorise son intégration visuelle et écologique grâce à une continuité végétale importante.

Localisation :

→ Le camping est situé dans la commune de Poullan-Sur Mer qui fait partie de l'intercommunalité de Douarnenez. Le camping est accessible au Nord via la route départementale D7, route de Douarnenez.

Objectifs :

→ Afin de développer son activité, le camping de Poullan-Sur-Mer, souhaite étendre son site sur une zone de 0.7 ha, directement située en limite Ouest du camping existant. Cette extension de 28 emplacements va permettre au camping d'accueillir une clientèle plus importante et demandeuse d'hébergements supplémentaires dans la région.

Avec ce projet, le nombre d'emplacements sera porté à 221 emplacements pouvant accueillir des mobil homes.

Principaux enjeux environnementaux :

→ « Le terrain envisagé pour l'extension est actuellement une prairie sans usage particulier, avec une partie Nord en jachère. Les limites du site sont bordées de haies, qui seront conservées et renforcées dans le cadre de l'extension. »

4. Dossier mis à disposition du public

Le dossier comprend les documents suivants :

- PA00 Formulaire Cerfa 28/10/2025 : 029-226-25-00001
- PA01 Plan de situation du terrain_1
- PA01 Plan de situation du terrain_2
- PA02 Notice décrivant le terrain et le projet
- PA03 Plan de masse état actuel du terrain et de ses abords
- PA04 Plan de masse détail extension
- PA04 Plan de masse avec cotations Plan modificatif - Pièces complémentaires
- PA04 Plan de masse détail extension avec réseaux Plan modificatif - Pièces complémentaires
- PA13 Engagement d'exploiter le terrain selon le mode de gestion indique dans la demande
- PA14 Etude d'impact 1/3
- PA14 Etude d'impact Inventaires des zones humides 2/3
- PA14 Etude d'impact Résumé non technique de l'étude d'impact 3/3
- PA14 Note de réponse -avis MRA BRETAGNE
- PA14 Notice hydraulique de gestion des eaux pluviales
- PA18 Plan de situation, plan de masse paysager
- PA51 Notice Accessibilité
- PA51 CERFA Accessibilité et sécurité contre l'incendie et la panique 4
- PA51 Plan de Masse accessibilité 5
- PA51 Accessibilité détail d'extension 6
- PA52 Notice Sécurité
- PA52 Plan Sécurité détail extension 4
- PA52 Plan de masse Sécurité 5

👉 Accès au dossier :

- Le dossier papier sera mis à disposition du public à compter du 22 mai 2026 à la mairie de Poullan-Sur-Mer aux heures habituelles d'ouverture :
Lundi, mercredi : 8h30-12h – 13h30-17h30 Mardi, jeudi : 8h30- 12h00, Vendredi 8h30-12h00 – 13h30-16h30




5. Modalités de participation

Période de consultation :

→ Du 22 mai au 20 juin 2026 inclus

Comment participer :

Le public peut transmettre ses observations :

-  Par email : extension-camping-labaiededouarnenez@mail.registre-numerique.fr
-  Via formulaire en ligne : <https://www.registre-numerique.fr/extension-camping-labaiededouarnenez>
-  Par courrier : Mairie - PPVE CAMPING - Place du Bel Air 29100 Poullan-Sur-Mer

Conditions de prise en compte :

→ Les contributions doivent être envoyées avant la date de clôture.

6. Information du public

La consultation est portée à la connaissance du public par :

- L'avis est publié 15 jours avant le début de la participation
- Publication sur le site <https://poullansurmer.bzh>
- Affichage en mairie de POUILLAN-SUR-MER et sur le site du camping
- Publication dans la presse : Ouest France et Télégramme

7. Traitement des observations

À l'issue de la consultation :

- Les contributions seront analysées
- Une synthèse sera rédigée
- Les réponses aux observations seront apportées

- Publication, au plus tard à la date de la décision et pendant au moins 3 mois, de la synthèse, des observations et des motifs de la décision

👉 Ces éléments seront publiés sur : : <https://www.registre-numerique.fr/extension-camping-labaiededouarnenez>

8. Décision

À l'issue de la procédure, l'autorité compétente prendra une décision concernant le projet.

👉 La décision sera rendue publique sur : : <https://www.registre-numerique.fr/extension-camping-labaiededouarnenez>

9. Contact

Pour toute question relative à la consultation :

Email : secretariat.mairie@poullansurmer.bzh **Téléphone** : 02.98.74.03.92

Information RGPD : les contributions seront rendues publiques. Exercez vos droits auprès de www.registre-numerique.fr